



5 et 7/11/2020

# COMMUNIQUÉ

## Conseil des Territoires d'Auvergne Rhône Alpes

Le Conseil des Territoires réuni les 5 et 7/11/2020 s'est accordé unanimement sur les points suivants :

- ✓ Réflexion commune des commissions sportives pour la coordination de la reprise des championnats et une harmonisation dans la mesure du possible des calendriers.
- ✓ Absence de mouvements pour les championnats jeunes suggérée à l'unanimité et à titre exceptionnel pour la saison 2020 - 2021 (en accord avec les Président(e)s de Comités mais sous réserve de validation du comité directeur régional).
- ✓ Décalage d'un mois de l'appel de fond des licences avec une facturation au réel du nombre de licenciés au 31/10 et non pas en comparaison à N-1 de la part de la Ligue. Les comités se synchroniseront sur cet échéancier.
- ✓ Valorisation du programme [Retour au jeu de la fédération](#). Une réflexion de la ligue et des comités est menée pour augmenter l'aide accordée aux dossiers réalisés.
- ✓ Une mutualisation systématique des initiatives sera opérée entre la Ligue et les Comités.
- ✓ Temps d'échanges en deux temps avec les clubs. Dans un premier temps comité/club, puis ligue/club afin de recueillir les besoins et idées des clubs.

